



UGANC

**FICHE DE CARACTÉRISATION DE L'UNIVERSITE
GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY (UGANC)**

ÉVALUATION/ACCRÉDITATION DE L'UGANC

Février 2024

UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER CONAKRY

1. Etablissement porteur du dossier

- Nom de l'établissement :

Université Gama Abdel Nasser de Conakry, (UGANC)

- Composante, faculté ou département concerné :

Université Gama Abdel Nasser de Conakry, (UGANC)

- Année de création et contexte :

Créée en 1962 sous le nom de l'Institut Polytechnique de Conakry et baptisé Institut Polytechnique Gamal Abdel Nasser (IPGANC) en 1970. Plus tard, cette institution deviendra Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) par l'Ordonnance N°061/PRG/SGG/89 en date du 27 Septembre 1989. Les réformes intervenus au cours des 2 dernières années ont entraîné la publication de la loi portant statut particulier des IES, IRS et CDI (Loi L/2023/0016/CNT du 21 Juillet 2023) et du Décret portant Organisation et Fonctionnement des Universités (Décret D/2024/0025/PRG/CNRD/SGG en date du 24 Janvier 2024).

Au titre de ces textes, l'UGANC est un établissement public à caractère scientifique, placé sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI).

L'UGANC située dans la Commune de Dixinn, couvre une superficie de 34,567 ha répartie en trois campus et un site non aménagé de 8,328 ha situé à Kènèndé dans la préfecture de Dubréka.

Pour une meilleure conduite des programmes de formations avancées, l'UGANC s'est engagée dans le processus d'évaluation et d'accréditation internationale de ces dits programmes pour assurer une visibilité internationale et une attractivité des étudiants étrangers au regard des enjeux liés aux mutations des universités en faveur d'une formation de qualité aux besoins de la population pour mieux soutenir de façon durable son développement.

Ceci étant, la vision de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry se veut, et d'être une université d'excellence, compétitive et innovante au service du développement socio-économique et de l'équilibre environnemental en Guinée, dans la sous-région et dans le monde.

- Statut juridique :

Établissement public à caractère scientifique, conformément à loi N°L/2023/0016/CNT du 21 juillet 2023 et le décret N° D/2023/0025/PRG/CNRD/SGG du 24 janvier 2024 portant respectivement statut des institutions d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et de centres de documentation et d'information, et organisation et fonctionnement des universités.

- Lieu(x) où l'établissement est implanté :

- Ville(s) : Conakry

- Campus : Campus Conakry et Campus de Kènindè à Dubreka (en construction)

2. Responsable de l'établissement

- Nom, prénom : KEITA, Alpha Kabinet

- Corps et grade : Santé et Maître de Recherche

- Discipline principale enseignée : Microbiologie

- Dates du mandat : 10 février 2022

3. Note de contexte expliquant le positionnement de l'établissement dans son environnement local, national ou régional

L'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) à travers différents stades de son évolution cumule plus de six décennies d'existence et de service de la communauté. Durant toutes ces années, elle a contribué, de manière significative, au développement des ressources humaines dans les domaines des sciences de l'ingénierie, des sciences médicales, des sciences de l'Environnement, des sciences fondamentales et appliquées, des sciences de l'information et du numérique.

Pour être un levier du développement socio-économique de la Guinée, l'UGANC a mis l'accent sur plusieurs parcours pertinents de formation et donnant lieu à de meilleures opportunités d'emplois pour les jeunes. Il s'agit pour l'Université de demeurer solidement dans l'amélioration de la formation continue et d'assurer l'employabilité de ses diplômés.

L'offre de formation se résume actuellement en 64 programmes habilités par l'ANAQ dont 44 programmes de formations initiales et de courte durée (Licence, Doctorat d'Etat en Médecine, Diplômes Interuniversitaires), Quatorze (14) programmes de Masters, Dix (10) programmes de Doctorat (PhD) et (15) programmes de D.E.S de Médecine. Ces programmes sont abrités par : deux (2) instituts (comprenant l'Institut Polytechnique, l'Institut Chemin de Fer), la Faculté des Sciences, la Faculté des Sciences et Techniques de la Santé, le Centre Informatique, et deux Ecoles Doctorales dont l'Ecole Doctorale Sciences et Techniques (EDST) et l'Ecole Doctorale des Sciences de la Vie, Santé et l'Environnement (EDSVSE).

L'environnement de l'université comprend également plusieurs autres instituts et centres de recherche rattachés dont : l'Institut Supérieur d'Architecture et d'Urbanisme (ISAU), le Centre d'Etudes et de Recherche en Environnement (CERE), le Centre de Recherche en Gestion des Déchets (CREGED), le Centre de Recherche et de Valorisation de l'Aulacodiculture de Tanènè (CREVAT), le projet d'Etudes et de Recherche sur les Technologies Endogènes en Guinée (PERTEGUI), Man and Biosphère (MAB), l'Institut de Recherche et Développement des Plantes Médicinales et Alimentaires de Guinée (IRDPMAG), l'Institut Confucius, le Centre de Recherche et de Formation en Infectiologie de Guinée (CERFIG), le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA-PCMT), le Centre de Recherche en Virologie de Guinée (CRVG), le Centre de Recherche Scientifique Conakry Rogbané (CERESCOR), l'Institut de Recherche et de Biologie Appliquée de Guinée (IRBAG) et l'Herbier National de Guinée (HNG).

Pour assurer l'enseignement et la recherche l'université dispose d'un corps professoral composé de 462 enseignants-chercheurs permanents. Au courant de l'année universitaire 2022-2023, 5 607 dont 1 793 Filles se sont inscrites.

L'université dispose de plusieurs infrastructures à savoir : des Amphithéâtres, des salles d'études, des bâtiments administratifs, des laboratoires (mécanique des sols, matériaux et éléments de construction, biochimie, de chimie, de physique, d'analyse de l'eau, etc.), des ateliers (froid et maintenance, menuiserie, de chaudronnerie, de mécanique auto, etc.), une infirmerie et un cabinet dentaire, un hôtel, des restaurants, des infrastructures sportives et culturelles (terrain de football, terrain de basket-ball, terrain de volley-ball, un terrain de Hand Ball, un espace aménagé abritant la carte d'Afrique comme symbole d'unification des peuples Africains, salle des fêtes, etc.).

4. Organisation interne : conseils ou instances de pilotage central, direction, composantes, facultés, services centraux

L'organisation de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry est régie par les dispositions combinées de la Loi 0016 sur le statut particulier des IES et du Décret 0025 relatif à l'organisation et au fonctionnement des universités publiques.

Par référence aux dispositions combinées de ces textes, l'organisation institutionnelle et opérationnelle de l'UGANC présente des organes de pilotages, des services d'appui technique et des services administratifs et logistiques communs.

ORGANES DE PILOTAGES :

Deux types d'organe assurent le pilotage institutionnel de l'université. Ce sont :

- 1- **Organes délibérants** : ce sont le Conseil d'Administration (C.A.) et le Conseil d'Université (C.U.). Ils concourent à la coordination de la gouvernance institutionnelle et/ou pédagogique de l'Université. La composition, les attributions et le fonctionnement de ces organes sont fixés par les articles 10 à 13 et 17 de la Loi 0016 et les articles 9 à 24 et 45 à 46 du Décret 0025.
- 2- **Organes de direction (ou de gestion)** : la gouvernance exécutive de l'Université est assurée par le Rectorat, en dessous duquel viennent les Facultés.
 - a. Le Rectorat : le Rectorat est dirigé par un Recteur assisté d'un Vice-Recteur chargé des études, d'un Vice-Recteur en charge de la recherche et de l'innovation, et d'un Secrétaire Général. La réglementation du rectorat est définie par les articles 14 et 18 de la Loi 0016, les articles 25 à 30 et 47 du Décret 0025.
 - b. Les Facultés : correspondent aux structures d'enseignement et de recherche de l'Université. Elles sont composées de départements qui chapotent les programmes de formation et de recherche, de laboratoires et éventuellement de centres spécialisés. L'UGANC en comporte Cinq : Faculté des Sciences et Techniques de la Santé (FSTS), Faculté des Sciences (FS), Institut Polytechnique (IP), Centre Informatique (CI) et l'Institut des Chemins de Fer (ICF). Ces structures sont dirigées par un Doyen (pour les facultés) ou un Directeur Général (pour les Instituts et le CI). Ces derniers sont assistés d'un Vice-doyen ou Directeur général adjoint chargé des études, d'un vice-doyen ou directeur général adjoint chargé de la recherche et de l'innovation et d'un secrétaire de faculté. A l'instar de l'Université, les facultés comportent des organes délibérants correspondant à leur statut : le Conseil de faculté. Elles servent également de cadre, à travers les départements qui les composent, où siègent les instances ayant une vocation délibérative, consultative, scientifique ou pédagogique (les comités de programmes et les comités scientifiques).

LES SERVICES D'APPUI ET LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET LOGISTIQUES COMMUNS :

- 1- **Les Services d'appui** : l'UGANC dispose de plusieurs services d'appuis scientifiques et techniques placés sous l'autorité du Recteur et dirigés par les directeurs ou chefs de services. Ce sont :
 - a. Le service de la scolarité ;
 - b. Le service des études avancées ;
 - c. La bibliothèque universitaire ;
 - d. Les laboratoires didactiques ou de recherche ;
 - e. Les éditions universitaires ;
 - f. Le service des formations continues ;
 - g. La cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ).

Les attributions, l'organisation et le mode de fonctionnement des services d'appui scientifiques et techniques sont définis par arrêté.

2- Les services administratifs et logistiques communs : l'UGANC dispose également des services administratifs et logistiques communs suivants :

- a. L'agence comptable ;
- b. Le contrôle financier ;
- c. La division des affaires financières (DAF) ;
- d. Le secrétariat central ;
- e. Une personne responsable des marchés publics;
- f. Un conseiller juridique;
- g. La division des ressources humaines;
- h. Le service des relations extérieures et de la coopération;
- i. Le service de planification et projets;
- j. Le service communication et promotion du Branding national;
- k. Le service sport, arts et culture ;
- l. Le service de l'administration de la cité ;

Les attributions, l'organisation et le mode de fonctionnement de ces services administratifs et logistiques communs sont également définis par Arrêté.

L'UGANC dispose, en fin, d'organes et d'instances d'appui non statutaires qui participent à sa gestion stratégique et opérationnelle. Ce sont :

- Le centre d'analyse économique et opérationnel (CAEO) ;
- La cellule d'évaluation de la performance du plan d'action (CEPPA) ;
- La cellule interne d'insertion professionnel (CIIP) ;
- La cellule genre et équité (CGE) ;
- La section syndicale du syndicat national autonome de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- etc.

Organigramme en annexe

(Cf Annexe 1).

5- Structure générale de l'offre de formation :

L'offre de formation se résume actuellement en 64 programmes dont 44 programmes de formations initiales et de courte durée (licence, Doctorat d'Etat, Diplômes interuniversitaires, Diplômes d'études spécialisées), 9 programmes de Masters, et 11 programmes de Doctorat (PhD). Ces programmes sont abrités par cinq (5) facultés et institut comprenant l'Institut Polytechnique, l'Institut Chemin de Fer, la Faculté des Sciences, la Faculté des sciences et techniques de la santé, le Centre Informatique, et deux écoles doctorales dont l'Ecole Doctorale Sciences et Techniques (EDST) et l'Ecole Doctorale des Sciences de la Vie, Santé et Environnement (EDSVSE) (Annexe 02).

6- Structure du potentiel de recherche :

CENTRE DE RECHERCHE	TYPE	THEMATIQUE PRIORITAIRE DE RECHERCHE	RESSOURCES HUMAINES EN NOMBRE	
			Chercheurs	Personnel de soutien
1- CERE	Centre	Etudes et Recherche en Environnement	Chercheurs	25
			Personnel de soutien	10
2- HERBIER NATIONAL	Centre	Recherche dans le domaine de la connaissance de la plante	Chercheurs	15
			Personnel de soutien	07
3- MAB	Centre	Recherche en Biosphère	Chercheurs	12
			Personnel de soutien	4
4- CREGED	Centre	Recherche en Gestion des Déchets	Chercheurs	13
			Personnel de soutien	4
5- CREVAT	Centre	Recherche et Valorisation de l'Aulacodiculture	Chercheurs	11
			Personnel de soutien	4
6- CERFIG	Centre	Recherche et Formation en Infectiologie	Chercheurs	12
			Personnel de soutien	5
7- PERTEGUI	Projet	Etudes et Recherche sur les Technologies Endogènes	Chercheurs	11
			Personnel de soutien	5
8- IRDPMAG	Institut	Recherche et Développement des Plantes Médicinales et Alimentaires	Chercheurs	15
			Personnel de soutien	7
9- CERESCOR	Institut	Recherche en Océanographie, Matériaux, Energie	Chercheurs	27
			Personnel de soutien	9
10- IRBAG	Institut	Recherche et Biologie Appliquée	Chercheurs	13
			Personnel de soutien	7

7- Résultats des évaluations/accréditations antérieures, au niveau national et international

A ce jour, l'UGANC est habilitée sur le plan national par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité (ANAQ) à délivrer les diplômes de 64 programmes dont 44 programmes de formations initiales et de courte durée (Licence, Doctorat d'Etat, Diplômes interuniversitaires, Diplômes d'études spécialisées), 9 programmes de Masters, et 11 programmes de Doctorat (PhD).

Seize (16) programmes de formation ont été accrédités dont 15 Licences et un Master.

8- Système qualité mis en place au niveau de l'université

La politique qualité vise à préserver et à développer la qualité des programmes de formation, tout en veillant à l'information des publics et au développement d'une culture de la qualité à tous les niveaux de l'institution.

a. Politique et procédures pour le management de la qualité

L'UGANC développe une politique et des procédures associées pour le management de la qualité. Elle s'engage explicitement dans l'instauration d'une culture qui reconnaisse l'importance de la qualité et du management de la qualité.

Pour y parvenir, l'UGANC met en œuvre et développe une stratégie visant à l'amélioration continue de la qualité. La stratégie, la politique et les procédures ont un statut officiel et sont rendues publiques. Elles prévoient un rôle pour les enseignants, les personnels administratif et technique, ainsi que pour les étudiants et les autres parties intéressées.

b. Approbation, examen et révision périodiques des programmes

L'UGANC adopte des mécanismes officiels et systématiques pour l'approbation, l'examen et la révision périodiques de ses programmes.

c. Évaluation des Enseignements par les Etudiants (EEE)

Les étudiants sont évalués en fonction de critères, règlements et procédures publiés et appliqués de manière systématique et constante.

Attentive aux ressentis des principaux bénéficiaires de ses missions d'enseignement, l'UGANC a le souci de réaliser, de manière constructive et collégiale, une évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) et d'en tenir compte pour apporter toute amélioration possible.

d. Management de la qualité du personnel enseignant

L'UGANC s'assure de la qualité et de la compétence de ses enseignants. Il favorise leur évaluation et reclassement selon les procédures du CAMES. Les moyens mis en place pour ce faire sont portés à la connaissance des équipes d'évaluations interne et externe et font l'objet de commentaires dans les rapports d'évaluation.

e. Outils pédagogiques et soutien des étudiants

L'UGANC s'assure que les ressources affectées aux outils pédagogiques et au soutien des étudiants sont adéquates et adaptées à chaque programme proposé.

f. Systèmes d'information

L'UGANC garantit qu'elle collecte, analyse et utilise les informations nécessaires au pilotage efficace de ses programmes de formation et autres activités.

g. Information du public

L'UGANC rend régulièrement publiques des informations à jour, impartiales et objectives, à la fois quantitatives et qualitatives, sur les programmes et les diplômes qu'elle propose.

h. Utilisation des procédures de management de la qualité

Les procédures de management de la qualité prennent en compte les recommandations de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de Guinée (ANAQ). Les buts et objectifs des démarches de management de la qualité, soutenus par le Conseil universitaire et le Conseil d'Administration (CA), sont clairement déterminés et guidés par le référentiel de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de Guinée (ANAQ), avant que les démarches soient elles-mêmes développées par tous ceux qui en sont responsables et publiées avec la description des procédures à utiliser.

i. Critères de décision

Les décisions officielles résultant d'une activité de management de la qualité sont fondées sur des critères explicites, rendus publics et appliquées de manière constante au sein des départements.

j. Processus adaptés aux objectifs

Les démarches de management de la qualité sont conçues de manière à garantir la réalisation des buts et objectifs qui leur sont assignés.

k. Communication interne de la stratégie, des résultats et des décisions

Les rapports internes relatifs aux enjeux de l'institution sont publiés et écrits dans un style clair et adapté au lectorat visé. Toutes les décisions, signalements de bonnes pratiques et recommandations doivent être trouvées aisément pour toutes les parties intéressées.

l. Procédures de suivi

Les démarches de management de la qualité qui font état de recommandations d'action ou qui doivent être suivies par un plan d'action comportent une procédure prédéterminée de suivi mise en place de manière systématique.

m. Évaluations périodiques

Les démarches de management de la qualité de l'institution et/ou des programmes sont entreprises de manière cyclique. La durée du cycle et les procédures d'évaluation à suivre sont clairement définies et communiquées au préalable.

Chiffres clés sur les 4 dernières années (2019 – 2023)

A- Ressources humaines : répartition par statut et catégorie de personnels

1- Personnel enseignant et enseignant-chercheur

N°	Enseignants et enseignants chercheurs	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
1	Professeurs	26	29	38	36
2	Maitres de Conférences	67	52	29	29
3	Maitres Assistants	68	56	35	64
4	Assistants	331	324	353	493
5	Contractuels Temporaires	NA	NA	129	152
6	Vacataires	NA	NA	96	96

2- Personnel administratif et technique

N°	Personnel administratif et technique	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
1	Personnel à temps plein				174
3	Fonctionnaire				99
4	Contractuel				69
5	Stagiaires				6

B- Ressources financières

- Budget annuel et pluriannuel : montant et nature des recettes/dépenses

BUDGETS ANNUELS

N°	Année	RECETTES		Dépenses
		Recettes propres	Subvention	
1	2020	2 165 000 000	32 694 217 943	34 859 217 943
2	2021	2 378 306 000	32 160 831 000	34 539 137 000
3	2022	1 164 000 000	34 309 217 943	35 473 217 943
4	2023	1 289 500 000	18 001 838 800	19 291 338 800

Détails en **Annexe 2**.

C- Patrimoine immobilier

UNIVERSITE GAMAL ABDEL DE CONAKRY

Situation du patrimoine infrastructurel

N°	Désignation	Superficie en hectare	Nombre de bâtiments	Périmètre en ml
	Campus A	24,008476	30	2110
	Campus B	0,307282	3	252
	Campus C	1,923009	13	620,5
	Domaine de Kénindè (Dubréka)	8,328	0	
	Total	34,566767	46	
SITUATION DES LOCAUX DE L'UGANC				
	Désignation	Nombre de locaux		Total
		Ancien	Nouveau	
	Salle de classe	81	25	106
	Laboratoire	68	6	74
	Amphithéâtre	16	4	20
	Salle d'Informatique	14	6	20
	Atelier	11	0	11
	Bibliothèque spécialisée	6	0	6
	Bibliothèque Universitaire	1	0	1
	Centre médicale Universitaire	1	0	1
	Centre de Calcul	1	0	1
	Garage automobile	1	0	1
	Salle des fêtes	1	0	1
	Salle de Professeurs	4	3	7
	Bureau	94	55	149
	Groupe de toilettes	17	11	28
	Total	312	110	426

Détails en **Annex 3**.

D- Effectifs étudiants et typologie.

ETUDIANTS EN MASTER ET DOCTORATS DE L'UGANC

ANNEE: 2023-2024		UGANC	FACULTES/CENTRE/INSTITUT				ETUDES AVANCEES	
			L1	L2	L3	L4	MASTER	DOCTORAT
GENRE	EFFECTIF TOATAL	83					68	35
	FILLES	27					17	10
TAUX DE BOURSIERS		98,80%						
TAUX ETUDIANTS ETRANGERS		1,47%					1	0
ANNEE: 2022-2023								
GENRE	EFFECTIF TOATAL	129					104	24
	FILLES	28					23	5
TAUX DE BOURSIERS		98,44%						
TAUX ETUDIANTS ETRANGERS		1,97%					2	0
ANNEE: 2021-2022								
GENRE	EFFECTIF TOATAL	20					12	8
	FILLES	0					0	0
TAUX DE BOURSIERS								
TAUX ETUDIANTS ETRANGERS								
ANNEE: 2020-2021								
GENRE	EFFECTIF TOATAL	25					21	4
	FILLES	3					3	0
TAUX DE BOURSIERS		95,83%						
TAUX ETUDIANTS ETRANGERS		4,55%					1	0

ETUDIANTS FORMATIONS INITIALES

ANNEE: 2023-2024		UGANC	FACULTES/CENTRE/INSTITUT					
			L1	L2	L3	L4	5ème	6ème
GENRE	EFFECTIF TOATAL	4 949	2 130	1 011	1 088	719	1	0
	FILLES	1 385	608	250	388	139	0	0
TAUX DE BOURSIERS		%	99,72%	99,60%	80,79%	95,83%	100,00%	0,00%
TAUX ETUDIANTS ETRANGERS		%	0,28%	0,40%	0,37%	0,14%	0,00%	0,00%
TAUX ETUDIANTS NON BOURSIERS		%	0,00%	0,00%	18,84%	4,03%	0,00%	0,00%
ANNEE: 2022-2023								
GENRE	EFFECTIF TOATAL	5 250	1273	1379	2405	169	0	24
	FILLES	1 641	296	466	785	90	0	4
TAUX DE BOURSIERS		%	96,62%	88,32%	86,78%	17,75%	0,00%	0,00%
TAUX ETUDIANTS ETRANGERS		%	0,47%	0,15%	0,21%	1,18%	0,00%	0,00%
TAUX ETUDIANTS NON BOURSIERS		%	2,91%	11,53%	13,01%	81,07%	0,00%	100,00%
ANNEE: 2021-2022								
GENRE	EFFECTIF TOATAL	5 884	1613	2835	1054	268	43	71
	FILLES	1 920	537	952	316	85	10	20
TAUX DE BOURSIERS		%	90,27%	82,54%	75,52%	38,81%	0,00%	84,51%
TAUX ETUDIANTS ETRANGERS		%	0,25%	0,21%	0,76%	0,75%	0,00%	11,27%
TAUX ETUDIANTS NON BOURSIERS		%	9,49%	17,25%	23,72%	60,45%	100,00%	4,23%
ANNEE: 2020-2021								
GENRE	EFFECTIF TOATAL	7 357	3671	1239	1494	449	141	363
	FILLES	2 319	1216	345	466	128	40	124
TAUX DE BOURSIERS		%	75,97%	71,91%	71,95%	47,88%	49,65%	57,02%
TAUX ETUDIANTS ETRANGERS		%	0,22%	0,48%	1,34%	2,45%	13,48%	41,05%
TAUX ETUDIANTS NON BOURSIERS		%	23,81%	27,60%	26,71%	49,67%	36,88%	1,93%

E- Partenaires académiques actifs, au niveau national et international, en enseignement et en recherche :

Liste de quelques Conventions avec les institutions de formation et de recherche

N°	CONVENTIONS	LOCALISATION	DATE DE SIGNATURE
1	Central State University Ohio	USA	05/02/1996
2	Protocole d'accord Institut de Médecine Tropicale de Hambourg	ALLEMAGNE	05/03/1998
3	Freie University Berlin	Belgique	27/06/2008
4	Ecole Supérieure multinationale des télécommunications (ESMT – DAKAR)	SENEGAL	15/01/2012
5	Université de Gazi	TURQUIE	22/05/2014
6	University Amity Uttar Pradesh – Inde	Inde	17/07/2014
7	Université de KYOTO	JAPON	2014
11	Université Alexandrie	EGYPTE	2015
13	Ecole polytechnique	FRANCE	27/06/2016

15	Université libre de Bruxelles (ULB	Belgique	07/11/2016
17	Centre hospitalier universitaire Amiens – Picardie	France	01/02/2017
18	Université Senghor Alexandrie	EGYPTE	10/05/2017
19	Confucius	CHINE	19/09/2017
20	Université de Toulouse III	France	24/01/2018
21	Université Sfax	TUNISIE	12/02/2018
22	IBDL (International Business Driving Licence)	EGYPTE	16/03/2018
23	District de Colombia (Washington DC) – Institut supérieure Agronomique et vétérinaire de Faranah	USA-GUINEE	18/05/2018
24	Délégation de pouvoirs		31/10/2018
25	Université de Wuhan	CHINE	2018
27	Fondation de coopération scientifique méditerrané infections		03/07/2019
28	Convention de coopération entre l'Université de Wuhan et l'UGANC	CHINE	13/11/2019
29	Convention de coopération ITCF à grande vitesse Hunan (Chine)	CHINE	18/11/2019
30	Accord spécifique entre UGANC et CYPE INGENIEROS	ESPAGNE	14/04/2021
31	Université de DUKE	USA	01/11/2021
32	Université de Tunis El Manar	TUNISIE	29/08/2022
37	Université Mahtar Mbow	DAKAR-SENEGAL	2022
39	Université de Bordeaux	France	2023
42	Convention avec université de Togo	Togo	2023
43	Université Félix Houphouët Boigny	COTE D'IVOIRE	2023
44	Université Cheick Anta Diop de Dakar	SÉNÉGAL	2023
45	Accord cadre de partenariat TECHNO TRANS GUINEE-UGANC	Belgique-Guinée	2023
47	Convention de cotutelle de Armel	France	2023
49	Convention de cotutelle de Alpha Kabinet KEITA	France	
50	Convention de cotutelle de Mory Guilao	Belgique	2024
51	Convention de cotutelle de Diakité	Belgique	2023
52	Convention avec WASCAL	Ghana	2024

F- Partenaires socio-économiques actifs, au niveau national et international :

Liste de quelques Conventions de partenariat

N°	CONVENTIONS	LOCALISATION	DATE DE SIGNATURE
1	Etablissement Manden Mining	GUINEE	30/09/2014
2	Protocole d'accord de coopération entre l'organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), Ministère de la Santé et MESRSI	GUINEE	20/11/2014

3	Coopération internationale universitaire et hospitalière franco-Guinéenne dans le domaine psychiatrique et de la santé mentale	GUNEE	17/03/2014
4	Expertise France – UGANC	GUINEE	15/07/2016
5	Institut Pasteur de Guinée (IPG)	GUINEE	07/10/2016
6	Université Libre de Guinée (ULG)	GUINEE	24/11/2016
7	Accord de partenariat international pour un diplôme conjoint Université Montpellier et UGANC	GUINEE	27/02/2018
8	Fondation de coopération scientifique méditerrané infections		03/07/2019
09	Universités de Mamou et de Labé	GUINEE	2022
11	Université de Kankan	KANKAN-GUINEE	2022
12	CERFIG	GUINEE	
13	Université de Kindia	KINDIA-GUINEE	2022
14	Université Kofi Anann	NONGO-GUINEE	2023
15	Fondation Orange Digital Center	GUINEE	2023
16	Fondation Orange	GUINEE	2023
17	Institut Itinérante Anti-Drogue	Guinée	2023
18	Convention avec l'Ecole Préparatoire aux Grands Ingénieurs EPGI	Dalaba	2023
19	Convention avec l'Hôpital National DONKA	Guinée	2024

Liste de quelques conventions avec des institutions internationales

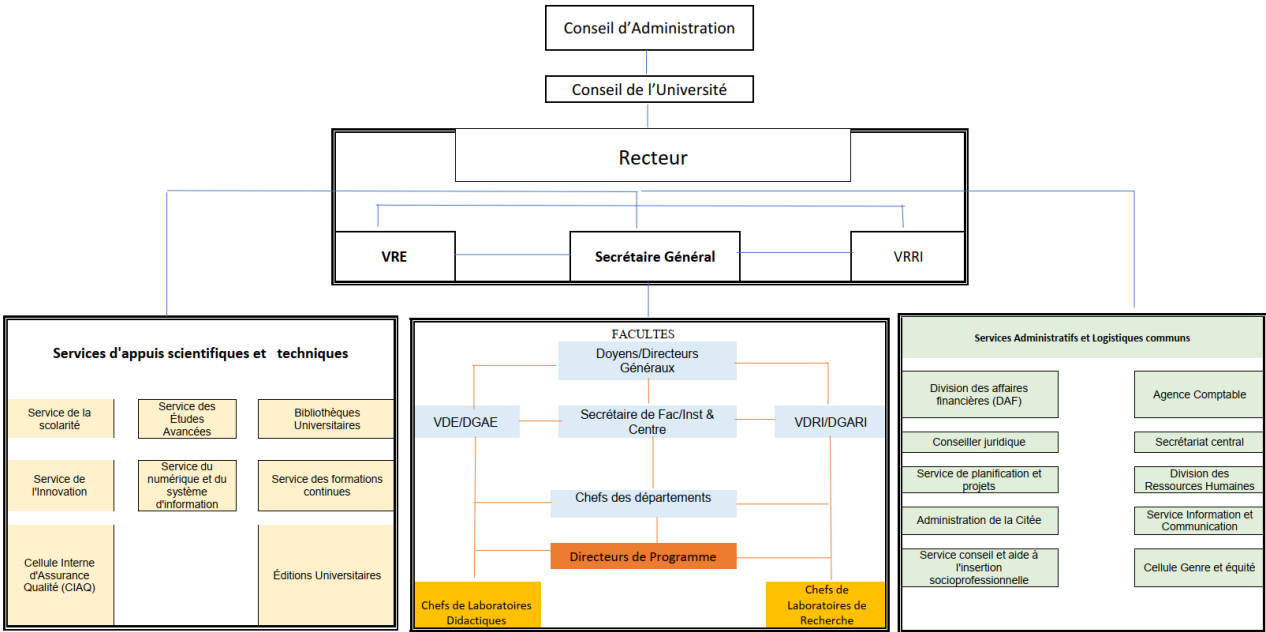
N°	CONVENTIONS	LOCALISATION	DATE DE SIGNATURE
1	Central State University Ohio	USA	05/02/1996
2	Protocole d'accord Institut de Médecine Tropicale de Hambourg	ALLEMAGNE	05/03/1998
3	Freie University Berlin	Belgique	27/06/2008
4	Ecole Supérieure multinationale des télécommunications (ESMT – DAKAR)	SENEGAL	15/01/2012
5	Université de Gazi	TURQUIE	22/05/2014
6	University Amity Uttar Pradesh – Inde	Inde	17/07/2014
7	Université de KYOTO	JAPON	2014
8	Etablissement Manden Mining	GUINEE	30/09/2014
9	Protocole d'accord de coopération entre l'organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), Ministère de la Santé et MESRSI	GUINEE	20/11/2014
10	Coopération internationale universitaire et hospitalière franco-Guinéenne dans le domaine psychiatrie et de la santé mentale	GUNEE	17/03/2014
11	Université Alexandrie	EGYPTE	2015
12	Expertise France – UGANC	GUINEE	15/07/2016
13	Ecole polytechnique	FRANCE	27/06/2016
14	Institut Pasteur de Guinée (IPG)	GUINEE	07/10/2016

15	Université libre de Bruxelles (ULB)	Belgique	07/11/2016
16	Université Libre de Guinée (ULG)	GUINEE	24/11/2016
17	Centre hospitalier universitaire Amiens – Picardie	France	01/02/2017
18	Université Senghor Alexandrie	EGYPTE	10/05/2017
19	Confucius	CHINE	19/09/2017
20	Université de Toulouse III	France	24/01/2018
21	Université Sfax	TUNISIE	12/02/2018
22	IBDL (International Business Driving Licence)	EGYPTE	16/03/2018
23	District de Colombia (Washington DC) – Institut supérieure Agronomique et vétérinaire de Faranah	USA-GUINEE	18/05/2018
24	Délégation de pouvoirs		31/10/2018
25	Université de Wuhan	CHINE	2018
26	Accord de partenariat international pour un diplôme conjoint Université Montpellier et UGANC	GUINEE	27/02/2018
27	Fondation de coopération scientifique méditerrané infections		03/07/2019
28	Convention de coopération entre l'Université de Wuhan et l'UGANC	CHINE	13/11/2019
29	Convention de coopération ITCF à grande vitesse Hunan (Chine)	CHINE	18/11/2019
30	Accord spécifique entre UGANC et CYPE INGENIEROS- SA	ESPAGNE	14/04/2021
31	Université de DUKE	USA	01/11/2021
32	Université de Tunis El Manar	TUNISIE	29/08/2022
33	Universités de Mamou et de Labé	GUINEE	2022
34	Université de Kankan	KANKAN-GUINEE	2022
35	CERFIG	GUINEE	
36	Université de Kindia	KINDIA-GUINEE	2022
37	Université Mahtar Mbow	DAKAR-SENEGAL	2022
38	Université Kofi Anann	NONGO-GUINEE	2023
39	Université de Bordeau	France	2023
40	Fondation Orange Digital Center	GUINEE	2023
41	Fondation Orange	GUINEE	2023
42	Convention avec université de Togo	Benin	2023
43	Université Félix Houphouët Boigny	COTE D'IVOIRE	2023
44	Université Cheick Anta Diop de Dakar	SÉNÉGAL	2023
45	Accord cadre de partenariat TECHNO TRANS GUINEE-UGANC	Belgique-Guinée	2023
46	Institut Itinérante Anti-Drogue	Guinée	2023
47	Convention de cotutelle de Armel	France	2023
48	Convention avec l'Ecole Préparatoire aux Grands Ingénieurs EPGI	Dalaba	2023
49	Convention de cotutelle de Alpha Kabinet KEITA	France	

50	Convention de cotutelle de Mory Guilao	Belgique	2024
51	Convention de cotutelle de Diakité	Belgique	2023
52	Convention avec WASCAL	Ghana	2024
53	Convention avec l'Hôpital National DONKA	Guinée	2024

ANNEXES 1

Organigramme de l'UGANC



ANNEXE 2
BUDGETS ANNUELS

N°	Année	RECETTES		Dépenses
		Recettes propres	Subvention	
1	2020	2 165 000 000	32 694 217 943	34 859 217 943
2	2021	2 378 306 000	32 160 831 000	34 539 137 000
3	2022	1 164 000 000	34 309 217 943	35 473 217 943
4	2023	1 289 500 000	18 001 838 800	19 291 338 800

SUIVI DES RECETTES ET DES DEPENSES

2020

N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	1er TRIMESTRE	2ème TRIMESTRE	3ème TRIMESTRE	4ème TRIMESTRE	TOTAL
1	Salaire contractuel temporaire	502 572 500	1 443 273 000	486 575 000	1 075 040 000	3 507 460 500
2	Achat fourniture et biens courants	2 361 436 875	954 786 727	2 338 118 390	2 916 326 126	8 570 668 118
3	Consommation eau et électricité télécommunication	1 073 353 500	483 137 500	925 170 100	1 854 336 724	4 335 997 824
4	Entretien et réparation	1 342 797 625	1 304 684 500	1 241 204 500	1 923 368 650	5 812 055 275
5	Renforcement de capacité					-
6	Ensemble transfert en capital à d'autre budget	2 106 697 617	1 422 501 283	350 000 000	648 699 000	4 527 897 900
7	Recherche	3 045 000 000	2 645 870 000	-	2 082 390 000	7 773 260 000

Total	10 431 858 117	8 254 253 010	5 341 067 990	10 500 160 500	34 527 339 617
--------------	-----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	-----------------------

SUIVI DES RECETTES ET DES DEPENSES

2021

N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	1er TRIMESTRE	2ème TRIMESTRE	3ème TRIMESTRE	4ème TRIMESTRE	TOTAL
1	Salaire contractuel temporaire	820 724 000	737 075 000	1 246 279 998	1 148 300 000	3 952 378 998
2	Achat fourniture et biens courants	1 900 097 099	2 224 853 500	1 786 208 526	2 553 046 388	8 464 205 513
3	Consommation eau et électricité télécommunication	1 847 279 338	2 130 610 000	1 733 328 376	1 560 930 000	7 272 147 714
4	Entretien et réparation	680 421 500	1 247 281 000	226 744 800	1 089 600 715	3 244 048 015
5	Renforcement de capacité			166 500 000	-	166 500 000
6	Ensemble transfert en capital à d'autre budget	1 011 127 563	967 280 500	1 026 371 300	646 472 397	3 651 251 760
7	Recherche	2 932 315 000	3 367 215 000		1 489 075 000	7 788 605 000
	Total	9 191 964 500	10 674 315 000	6 185 433 000	8 487 424 500	34 539 137 000

SUIVI DES RECETTES ET DES DEPENSES

2022

N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	1er TRIMESTRE	2ème TRIMESTRE	3ème TRIMESTRE	4ème TRIMESTRE	TOTAL
1	Salaire contractuel temporaire	2 553 617 750	1 888 735 500	1 692 617 750	1 567 783 348	7 702 754 348
2	Achat fourniture et biens courants	2 220 711 750	1 654 975 562	1 162 059 050	1 964 575 750	7 002 322 112
3	Consommation eau et électricité télécommunication	1 248 353 500	1 834 816 000	2 196 891 500	2 234 187 902	7 514 248 902

4	Entretien et réparation	826 113 500	1 058 113 000	223 996 220	826 113 500	2 934 336 220
5	Renforcement de capacité	-	-	-	-	-
6	Ensemble transfert en capital à d'autre budget	1 733 514 143	680 205 438	4 007 671 780	-	6 421 391 361
7	Recherche	1 632 410 000	1 428 361 000	-	223 394 000	3 284 165 000
	Total	10 214 720 643	8 545 206 500	9 283 236 300	6 816 054 500	34 859 217 943

SUIVI DES RECETTES ET DES DEPENSES

2023

N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	1er TRIMESTRE	2ème TRIMESTRE	3ème TRIMESTRE	4ème TRIMESTRE	TOTAL
1	Salaire contractuel temporaire	1 589 532 425	1 865 032 425	1 078 344 540	1 287 532 425	5 820 441 815
2	Achat fourniture et biens courants	1 042 249 825	1 042 249 825	1 544 406 500	1 300 203 025	4 929 109 175
3	Consommation eau et électricité télécommunication	1 256 636 000	1 165 736 000	1 209 234 400	998 682 800	4 630 289 200
4	Entretien et réparation	640 279 450	492 179 450	857 712 260	578 279 450	2 568 450 610
5	Renforcement de capacité					-
6	Ensemble transfert en capital à d'autre budget	-			1 000 000 000	1 000 000 000
7	Recherche et bourses	38 144 000	36 488 000		268 416 000	343 048 000
	Total	4 566 841 700	4 601 685 700	4 689 697 700	5 433 113 700	19 291 338 800

ANNEXE 3

Patrimoine Infrastructurel

RECENSEMENT DES BATIMENTS D'ETUDES DE L'UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY

N°	LOCALISATION / DESIGNATION	Salles d'études			Amphi. \geq 120	Locaux de service	Locaux sanitaires	Obs
		10 à 30	30 à 60	60 à 110				
Bâtiments du Campus Principal "A"								
1 - Bâtiment Principal								
	Salle de classe	2	5	14				bon
	Amphithéâtre				2			Bon
	Laboratoire					9		Bon
	Labo / Salle de classe	1	3	5		2		
	Atelier							
	Salle informatique					3		
	Cyber café					1		
	Bibliothèque					3		
	Bureau					17		
	Toilettes publiques					4		
	Toilettes individuelles					5		
	Magasin					4		
2 - Bâtiment Biologie Pharmacie								
	Salle de classe	1		3				
	Amphithéâtre				3			
	Laboratoire					6		
	Labo / Salle de classe					7		
	Atelier					1		
	Salle informatique					1		
	Cyber café					1		
	Bibliothèque							
	Bureau					7		
	Toilettes publiques						3	
	Toilettes individuelles						4	
	Magasin					4		
3 - Bâtiment Génie Civil								
	Salle de classe		2	6				
	Amphithéâtre				3			
	Laboratoire					3		
	Labo / Salle de classe		2					
	Atelier					2		
	Salle informatique					1		

	Cyber café						
	Bibliothèque						
	Bureau				4		
	Toilettes publiques				3		
	Toilettes individuelles				3		
	Magasin						
4 - Bâtiment Mécanique Hydraulique							
	Salle de classe			1			
	Laboratoire						
	Labo / Salle de classe	4	2				
	Atelier				4		
	Salle informatique				1		
	Cyber café						
	Bibliothèque				1		
	Bureau				6		
	Toilettes publiques					1	
	Toilettes individuelles					1	
	Magasin				1		
5 - Bloc laboratoires Fac Médecine							
	Salle de classe		6				
	Laboratoire				5		
	Bureau				5		
	Toilettes individuelles					2	
	Toilettes publiques					1	
6 - Bâtiment ex-Foyer 1							
	Amphithéâtre				4		
	Salle de classe		8				
	Bureaux				3		
	Toilettes publiques					6	
	Toilettes individuelles					4	
7 - Bâtiment ex-Foyer 2							
	Amphithéâtre				2		
	Salle de classe		8				
	Bureaux				8		
	Salle informatique				2		
	Toilettes publiques					6	
	Toilettes individuelles					1	
8 - Bâtiment ex-Cantine							
	Amphithéâtre				4		
	Salle de classe						
9 - Bâtiment ex-Foyer 3		Réaménagé en Bibliothèque Central					
10 - Bâtiment "Gomba"		Affecté à l'Institut Supérieur d'Architecture et d'Urbanisme					
Bâtiments du Centre de Langue anglaise "CAMPUS B"							

11 - Bâtiment 1	Utilisé par l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia						
12 - Bâtiment 2	Utilisé par l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia						
Bâtiments du Campus Hadja Mafory Bangoura "C"							
13 - Ce campus abrite entre autres 4 bâtiments d'études avec les capacités suivante:							
	Amphithéâtre				4		
	Salles de classe		8				
	Bureau				14		
	Toilettes publiques					3	
	Toilettes individuelles					2	
BATIMENTS EN CHANTIER AU CAMPUS PRINCIPAL							
I/. Chantier de l'entreprise EN.CO.GE.							
14	Institut d'Informatique						
	Salles de cours	3	10				
	Bibliothèque					1	
	Atelier					1	
	Bureau					12	
	Magasin					1	
	Toilettes publiques						3
	Toilettes individuelles						2
II/. Chantier du Groupe GUL.CO.PRES. SA							
15	Amphithéâtre 1						
	Salle d'études				2		
	Bureau					2	
	Toilettes						3
16	Amphithéâtre						
	Salle d'études				2		
	Bureau					2	
	Toilettes						3
17	Bâtiment d'études						
	Salle d'études		18				
	Laboratoire					9	
	Salle d'ordinateurs					6	
	Atelier					3	
	Bureau					14	
	Toilettes publiques						9
	Toilettes individuelles						3

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION, REHABILITATION ET EQUIPEMENT DES
INFRASTRUCTURES A L'UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY
(UGANC)**

TABLEAU RECAPITULATIF DES EFFECTIFS PAR OUVRAGES

N°	OUVRAGE	NIVEAU	TYPE DE SALLE	NOMBRES	CAPACITE D'ACCEUI L/SALLE	CAPACITE D'ACCEUI L TOTAL		
lot 2	BLOC D'ETUDES	RDC	Salles de cours	5	60	300		
			Laboratoires	3	30	90		
			Salle d'informatique	1	40	40		
		Total RDC					430	
		1er ETAGE	Salles de cours	10	60	600		
			Laboratoires	3	30	90		
			Salle d'informatique	1	40	40		
		Total 1er ETAGE					730	
		2e ETAGE	Salles de cours	10	60	600		
			Laboratoires	3	30	90		
			Salle d'informatique	1	40	40		
		Total 2e ETAGE					730	
		CAPACITE D'ACCEUIL DU BLOC D'ETUDES						1890
		lot 4	BATIMENT G	RDC + ETAGE	Amphithéâtre G1	1	400	400
Amphithéâtre G2	1				300	300		
CAPACITE D'ACCEUIL DU BATIMENT G						700		
BATIMENT F	RDC + ETAGE		Amphithéâtre F1	1	400	400		
			Laboratoire	2	40	80		
			Salle polyvalente	1	220	220		
CAPACITE D'ACCEUIL DU BATIMENT F						700		
CAPACITE D'ACCEUIL DES AMPHITHEATRES						1400		
lot 3	ECOLE DOCTORALE	RDC	Salle de cours	4	30	120		
			Amphithéâtre	2	220	440		
		Total RDC					560	
			Salle d'informatique	2	35	70		
			Bibliothèque	2	80	160		
		Total 1er ETAGE					230	
CAPACITE D'ACCEUIL DE L'ECOLE DOCTORALE						790		
CAPACITE D'ACCEUIL DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS						4080		

UNIVERSITE GAMAL ABDEL DE CONAKRY

Situation du patrimoine infrastructurel

N°	Désignation	Superficie en hectare	Nombre de bâtiments	Périmètre en ml
	Campus A	24,008476	30	2110
	Campus B	0,307282	3	252
	Campus C	1,923009	13	620,5
	Domaine de Dubréka	8,328	0	
	Total	34,566767	46	
SITUATION DES LOCAUX DE L'UGANC				
	Désignation	Nombre de locaux		Total
		Ancien	Nouveau	
	Salle de classe	81	25	106
	Laboratoire	68	6	74
	Amphithéâtre	16	4	20
	Salle d'Informatique	14	6	20
	Atelier	11	0	11
	Bibliothèque spécialisée	6	0	6
	Bibliothèque Universitaire	1	0	1
	Centre médicale Universitaire	1	0	1
	Centre de Calcul	1	0	1
	Garage automobile	1	0	1
	Salle des fêtes	1	0	1
	Salle de Professeurs	4	3	7
	Bureau	94	55	149
	Groupe de toilettes	17	11	28
	Total	312	110	426